

CDL-UD(2022)003prog

Or. Fr.

**COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT  
(COMMISSION DE VENISE)**

**en coopération avec**

**LE MINISTERE DE LA TRANSITION NUMERIQUE ET DE LA REFORME  
DE L'ADMINISTRATION DU ROYAUME DU MAROC**

**Séminaire régional pour les hauts cadres de l'administration**

**16<sup>ème</sup> UniDem Med**

**« LA TRANSFORMATION NUMERIQUE DE  
L'ADMINISTRATION PUBLIQUE »**

**format hybride (en ligne et à Rabat, Maroc)**

[Hotel The View](#)

Avenue Ennakhil, Rabat - Maroc

**23-24 novembre 2022**

**09h00-16h30 (GMT+1 - Heure locale de la France et du Maroc)**

**PROGRAMME**

Cofinancé  
par l'Union européenne



COUNCIL OF EUROPE



Cofinancé et mis en œuvre  
par le Conseil de l'Europe

Le projet UniDem Med est mis en œuvre dans le cadre du programme conjoint Union européenne/Conseil de l'Europe  
« Protéger les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie par des normes partagées dans le sud de la Méditerranée »  
(Programme Sud V)

**Mercredi 23 novembre 2022**

09h00 – 09h30 *Accueil des participants*

09h30 - 10h00 Mots de bienvenue

**Mme Sarah LAMRANI**, Secrétaire Générale par intérim, Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration, Royaume du Maroc

**M. Gianni BUQUICCHIO**, Président émérite, Représentant spécial de la Commission de Venise, Conseil de l'Europe

**M. Jean-Christophe FILORI**, Chef de Coopération – Ministre conseiller, Délégation de l'Union européenne auprès du Royaume du Maroc

**Mme Carmen MORTE-GOMEZ**, Cheffe du Bureau du Conseil de l'Europe au Maroc, Bureau de la Direction Générale des Programmes

10h00 - 10h15 Introduction générale

**Mme Nadia BERNOUSSI**, Professeure de droit constitutionnel, Université Mohammed V de Rabat, Membre de la Commission de Venise au titre du Maroc

10h15 - 10h30 *Pause-café*

**THEME 1 : LA TRANSFORMATION NUMERIQUE DES SERVICES PUBLICS : BONNES PRATIQUES ET DEFIS**

La première journée du séminaire sera consacrée à la présentation d'expériences et bonnes pratiques en matière de transformation numérique dans la région sud-méditerranéenne et au-delà en mettant l'accent sur le respect des droits des usagers et en particulier l'égalité d'accès et l'inclusion.

10h30 - 12h30 Première session

**La transformation numérique des services publics : comment répondre au mieux aux besoins et attentes des usagers ? Quelles pratiques innovantes respectant les principes de bonne gouvernance et transparence de l'administration publique ?**

La première session du séminaire sera l'occasion d'échanger sur les tendances et pratiques en matière de numérisation et de transformation digitale des services publics. Quels services numériques à l'avenir ? Les services publics auprès des usagers doivent-ils être plus accessibles, plus rapides, plus efficaces, plus simples, moins coûteux ? Ils doivent avant tout répondre aux besoins des usagers tout en respectant les principes de bonne gouvernance et de l'état de droit. Cette session sera l'occasion de présenter des exemples concrets, innovants et réussis de transformation numérique dans le secteur de l'administration, de la justice, de la santé, de l'enseignement, de la collecte des impôts, etc.

Présentations liminaires : (20 minutes chacun)

**M. Dieter J. TSCHAN**, Représentant de la Confédération suisse pour la cyberadministration, Chancellerie fédérale, Direction de la transformation numérique et des TIC, Suisse

**M. Jamal SALAHEDDINE**, Directeur de la Modernisation de l'Administration, Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration, Royaume du Maroc

Expérience nationale : (10 minutes)

**M. Ma'en ABU ARRAH**, Chef de la section Administration des données, Administration générale des Technologies de l'Information, Conseil général du personnel, Palestine\* (*Présentation en ligne*)

Modératrice :

**Mme Nadia BERNOUSSI**, Professeure de droit constitutionnel, Université Mohammed V de Rabat, Membre de la Commission de Venise au titre du Maroc

*Discussion générale*

12h30 - 14h00 *Pause déjeuner*

14h00 - 16h00 Deuxième session (pause-café 15h-15h15)

**Défis de la dématérialisation et de la transformation numérique des services publics : l'inclusion numérique et l'égalité d'accès aux services publics**

Cette session présentera quelques-uns des défis auxquels est confrontée l'administration publique suite à la dématérialisation et la transformation numérique des services aux usagers. Cette évolution qui a été accélérée par la pandémie de COVID-19 a vu émerger des risques tels que la déshumanisation, la complexification des procédures, leur inadaptabilité voire l'éloignement de certaines catégories de citoyens et d'usagers. Cette session sera l'occasion de faire état de ces risques et proposer des solutions pour lutter contre l'exclusion numérique, la fracture générationnelle, éducative ou territoriale, ou encore l'illectronisme.

Présentations liminaires : (20 minutes chacun)

**Mme Nassera BECHROURI**, Chargée de mission, Promotion de l'égalité et de l'accès aux droits, action territoriale, formation, accès des jeunes aux droits, Défenseur des droits, France et **Mme Céline GIRARDOT**, Chargée de mission, Défenseur des droits, France (*Présentation en ligne*)

**M. Noureddine LASFAR**, Chef du Département Transformation Digitale de la Société, Direction de la Transformation digitale, Agence de Développement du Digital, Royaume du Maroc

**M. Bouchaïb BOUNABAT**, Professeur, École Nationale Supérieure d'Informatique et d'Analyse des Systèmes, Conseiller du Président de l'Université Mohammed V de Rabat à l'Innovation et l'Internationalisation, UM5, Rabat, Royaume du Maroc

---

\* Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice de la position de chaque État membre du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne sur cette question.

Expérience nationale : (10 minutes)

**Mme Ghada LABIB**, Ministre déléguée chargée du développement institutionnel, ministère des Communications et des technologies de l'information (MCIT), Egypte (*Présentation en ligne*)

Modératrice :

**Mme Nadia BERNOUSSI**, Professeure de droit constitutionnel, Université Mohammed V de Rabat, Membre de la Commission de Venise au titre du Maroc

*Discussion générale*



**Jeudi 24 novembre 2022**

**THEME 2 : QUELLE GOUVERNANCE POUR UNE TRANSFORMATION NUMERIQUE REUSSIE ?**

Cette deuxième journée sera dédiée aux moyens que l'administration publique se donne en termes de bonne gouvernance et de réforme interne pour s'adapter et mettre en œuvre des politiques de transformation numérique des services publics.

09h00 - 11h00 Troisième session

**La conduite du changement et les facteurs de réussite des projets digitaux dans l'administration publique**

La mise en œuvre d'une transformation numérique réussie dans l'administration publique passe par des processus internes et un mode opératoire complexe qui nécessite un leadership formé et capable d'assurer la conduite du changement. Cette session présentera comment impulser et coordonner à tous les niveaux ces politiques de transformation pour des résultats qui répondront aux besoins des usagers et rempliront les objectifs de performance et de bonne gouvernance de l'administration. Quelles stratégies mettre en œuvre sur le long terme et quels sont les facteurs de réussite ?

Présentations liminaires : (20 minutes chacun)

**M. Frank LEYMAN**, Chef des relations internationales, Questions liées à la transformation numérique, Service public fédéral - Stratégie et appui (SPF BOSA), Belgique (*Présentation en ligne*)

**Mme Ikram HIMMI**, Cheffe de la division de la simplification des procédures et l'appui à l'éthique, Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration, Royaume du Maroc

Expérience nationale : (10 minutes)

**Mme Hadeel ABDALLAT**, Responsable du développement institutionnel, Institut d'administration publique, Jordanie (*Présentation en ligne*)

Modératrice :

**Mme Nadia BERNOUSSI**, Professeure de droit constitutionnel, Université Mohammed V de Rabat, Membre de la Commission de Venise au titre du Maroc

*Discussion générale*

11h00 - 11h15 *Pause-café*

11h15 - 12h30 Quatrième session (1<sup>ère</sup> partie)

**Les métiers d'avenir et la formation au digital dans l'administration publique.**

La transformation numérique de l'administration publique ne pourra répondre aux critères d'efficacité, de transparence et de performance que grâce à une gestion des ressources humaine renouvelée et capable d'attirer des nouveaux talents. L'administration publique doit intégrer ces éléments dans sa gestion prévisionnelle des emplois et des compétences pour s'assurer d'avoir un personnel bien formé et compétent sur les questions digitales. Comment développer ces nouvelles compétences chez les managers et les conducteurs de projets digitaux ? Comment attirer ces nouveaux talents ?

Présentations liminaires : (20 minutes chacun)

**M. Benjamin WELBY**, Analyste politique, Unité gouvernement et données numériques, Division gouvernement ouvert et innovant, Direction de la gouvernance publique, OCDE

**M. Mohamed AMOR**, Chef de la division de gestion des ressources humaines de l'Etat, Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration, Royaume du Maroc

Expérience nationale : (10 minutes)

**Mme Siham ALKHAWALDEH**, Directrice générale, Institut de l'Administration publique, Jordanie (*Présentation en ligne*)

Modératrice :

**Mme Nadia BERNOUSSI**, Professeure de droit constitutionnel, Université Mohammed V de Rabat, Membre de la Commission de Venise au titre du Maroc

*Discussion générale*

12h30 - 14h00 *Pause déjeuner*

14h00 - 14h45 Quatrième session (2<sup>e</sup> partie)

**Les métiers d'avenir et la formation au digital dans l'administration publique.**

*Suite de la discussion générale*

14h45 - 15h00 *Pause-café*

15h00 - 16h00 **SESSION DE SUIVI DES REFORMES DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE  
DANS LES PAYS PARTENAIRES UNIDEM MED**

Plusieurs coordinateurs UniDem Med ou leur représentant présenteront les avancées des réformes au niveau national sur les thématiques abordées lors de précédents séminaires UniDem Med. La mise en œuvre effective et réglementaire du télétravail dans les pays partenaires sera le sujet à discuter lors de cette session : quelles politiques/stratégies ont été adoptées ? Les pratiques et l'évaluation de sa mise en œuvre à court terme ? Le droit à la déconnexion ? Comment la [Boîte à outils sur le télétravail dans l'administration publique](#) traduite vers l'arabe a été diffusée et utilisée ?

Présentations nationales : (10 minutes chacune) :

**M. Mohamed MOUSSA**, Directeur des systèmes d'Information par Intérim, Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration, Royaume du Maroc

**Mme Madeha AL-KHATEEB**, Administration générale des nominations, Conseil général du Personnel, Palestine\* (Présentation en ligne)

*Discussion générale*

16h00 – 16h20 Conclusions générales

**Mme Nadia BERNOUSSI**, Professeure de droit constitutionnel, Université Mohammed V de Rabat, Membre de la Commission de Venise au titre du Maroc

16h20 - 16h30 Mots de clôture

Mme Sarah LAMRANI, Secrétaire Générale par intérim, Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration, Royaume du Maroc

Mme Frédérique PRIVAT DE FORTUNIE, Chargée de projet, UniDem Med, Commission de Venise, Conseil de l'Europe

